

**COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE  
ELABORATION DU PAPI COMPLET 2024-2029 DU TARN-AMONT  
ACTIONS ET PROGRAMME FINANCIER  
4 AVRIL 2023**

**LISTE DE PRESENCE**

PRESENTS :

Élus :

Nom	Prénom	Structure
Arnal	Jean-Michel	CC Lévézou-Pareloup - Mairie Saint-Léons – délégué titulaire SMBV Tarn-amont
Cadaux	Didier	CC Millau-Grands causses – Maire de Saint Georges de Luzençon - délégué titulaire SMBV Tarn-amont
Curvelier	Arnaud	CC Millau-Grands causses - Maire du Rozier - délégué titulaire SMBV Tarn-amont
Delort	Florence	Mairie de la Roque Sainte Marguerite
Faucher	Gilbert	CC Millau-Grands causses - Maire de Paulhe – 1 <sup>er</sup> vice-président du SMBV Tarn-amont
Forir	Christian	CC Millau Grands Causses - Mairie de Rivière sur Tarn - délégué suppléant SMBV Tarn-amont
Gazel	Emmanuelle	Présidente de la CC Millau-Grands causses – Maire de Millau
Herrgott	Pierre	CC Gorges Causses Cévennes – Mairie d’Ispagnac - délégué titulaire SMBV Tarn-amont
Jeanjean	René	CC Gorges Causses Cévennes – Maire de Meyrueis - Délégué titulaire Syndicat Tarn-amont
Jouve	Cathy	CC Millau Grands Causses – Mairie de Millau – déléguée titulaire SMBV Tarn-amont
Lebeau	Irène	CC Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires - Maire de Dourbies – Déléguée suppléante Syndicat Tarn-amont
Lembert	Colette	Mairie de Montjoux
Macq	Madeleine	CC Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires – Mairie de Revens – Déléguée titulaire SMBV Tarn-amont (vice-présidente)
Moreno	Véronique	Mairie de Comprégnac
Pantanella	Pierre	CC Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons – Maire de Saint Rome de Cernon - délégué titulaire SMBV Tarn-amont
Rivière	Gilbert	Mairie de Creissels
Trémolet	Claude	CC Millau-Grands causses – Mairie d’Aguessac – Délégué suppléant SMBV Tarn-amont
Valgalier	Régis	CC Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires – Maire de Trèves - délégué titulaire SMBV Tarn-amont
Védrines	Serge	CC Gorges Causses Cévennes – Mairie de Florac Trois Rivières - Président du SMBV Tarn-amont
Vergonnier	Danièle	Mairie de la Cresse

Partenaires et services :

Nom	Prénom	Structure
Basso	Eric	Camping Peyrelade - Fédération hôtellerie de plein air, Aveyron
Bréchnignac	Jade	SMBV Tarn-amont – Chargée de mission inondations, agriculture, forêt, érosion et ruissellement
Carrière	Laurent	Ville de Millau, CC Millau Grands Causses
Charles	Jean-Jacques	CC Millau Grands Causses
Clément	Karine	DDT 12 - Unité prévention des risques
Danneville	Laurent	Parc naturel régional des Grands Causses
Delagnes	Céline	SMBV Tarn-amont - Directrice
Dulain	Anthony	DDT 12 - Unité prévention des risques
Duteil	Yvan	Ville de Millau
Georges	Emmanuel	DDT 48 – Unité prévention des risques
Kania	Olivier	Réel 48 – CPIE Lozère
Kerneis	Gaëlle	Syndicat mixte Tarn Sorgue Dourdou Rance, animatrice du PAPI TSDR
Lhermitte	Jean	Association des riverains du Tarn et de la Dourbie
Mas	André	Association des riverains du Tarn et de la Dourbie
Nayral	Elodie	CCI Aveyron
Rouy	Mathieu	Agence de l'eau Adour-Garonne
Sévajols	Francis	Fédération hôtellerie de plein air, Languedoc Roussillon

EXCUSES :

Nom	Prénom	Structure
Adnet	Catherine	Chambre d'agriculture 12
Argilier	Alain	Mairie de Vébron
Auriol	Daniel	CC Muse et Raspes du Tarn – Mairie du Truel - Délégué titulaire SMBV Tarn-amont
Bedel	Christine	CC Millau-Grands causses – Mairie de Mostuéjols - Déléguée titulaire SMBV Tarn-amont
Bernat	Xavier	CC Muses et Raspes du Tarn
Chapelle	Marie-Thérèse	Mairie de Bédouès-Cocurès
Couderc	Henri	CC Gorges Causses Cévennes – délégué suppléant Syndicat Tarn-amont
Grasset	Serge	CC Gorges Causses Cévennes – délégué titulaire Syndicat Tarn-amont
Malric	Yves	CC Lévézou Pareloup
Manche	Yannick	Parc national des Cévennes
Picard	Sendrine	Région Occitanie
Polycarpe	Annie	Mairie de La Roque Sainte Marguerite
Richart	Anne	Conseil départemental 12
Roure	François	Sous-préfecture de Millau
Savajols	Nicolas	Chambre d'agriculture 48
		DDTM 30
		Mairie Cans et Cévennes
		Mairie Viala du Pas de Jaux

*Support de présentation en pièce jointe.*

## PRESENTATION

Serge VEDRINES, président du Syndicat Tarn-amont, accueille les participants présents dans la salle. Il rappelle que l'élaboration du programme d'actions de prévention des inondations 2024-2029 a été initié il y a un an et que les actions présentées sont le fruit d'un travail de concertation durant cette période. Le programme constituera les actions en matière de prévention des inondations pour les 6 prochaines années.

Madame Vergonnier, Maire de La Cresse accueille les participants dans la salle des fêtes de la commune et souligne l'importance d'un tel programme pour le territoire du Tarn-amont, particulièrement exposé aux inondations.

Jade Bréchnignac, animatrice du PAPI rappelle que l'objectif de ce comité de pilotage est de partager et proposer la validation des actions du PAPI aux membres élus du Syndicat lors du prochain comité Syndical. La séance est programmée pour le 11 mai 2023, avant dépôt officiel auprès de la Préfecture de l'Aveyron.

Elle présente ensuite le projet de PAPI Tarn-amont 2024-2029 :

- Rappel des éléments de contexte de la démarche PAPI
- Synthèse du diagnostic de territoire
- Présentation du PAPI Tarn-amont
  - Portage et gouvernance
  - Stratégie opérationnelle
  - Programme d'actions
- Échéances à venir et information sur la consultation citoyenne lancée le 1<sup>er</sup> avril 2023.

Commenté [JB1]: À préciser ou non ?

Commenté [CD2R1]: Oui on peut

## INTERVENTIONS – PRINCIPES GÉNÉRAUX

### AXE 1 : AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE

- Francis Sévajols, représentant de la Fédération hôtellerie de plein air du Languedoc Roussillon en Lozère demande sur quelles bases sont positionnés les repères de crues, est-ce le niveau du PPRi ou d'une crue historique ?
  - Ce sont les niveaux des **crues historiques** qui sont indiqués par les repères de crues.
  - Pierre Pantanella, maire de Saint Rome de Cernon, rappelle que l'objectif premier de ces repères est d'informer et de sensibiliser les gens.
- Olivier Kania, Réel 48 – CPIE de Lozère : la pose des repères de crues pourrait constituer un moment citoyen. Leur association permettrait de valoriser les repères de crues et de renforcer la culture du risque.
  - L'organisation de jeux de pistes autour des repères de crues est envisagée. D'autres idées pourront aussi être imaginées et mise en place pour valoriser les repères et leur appropriation par les citoyens.

### AXE 2 : SURVEILLANCE ET PRÉVISION DES CRUES

- Jean Lhermitte, association des riverains du Tarn et de la Dourbie demande des précisions sur le superviseur : quels outils seront disponibles ? sera-t-il ouvert à tous ou seulement aux acteurs de l'eau ?
  - Arnaud Curvelier, maire du Rozier, indique que plus l'interface sera grande et plus les acteurs y ayant accès seront nombreux, plus le superviseur sera complexe à mettre en œuvre.
  - Les besoins détaillés concernant le superviseur et le nouveau réseau de stations de surveillance seront définis précisément préalablement à leur mise en place : sous-action 2.1.A « définition précise du réseau de station de surveillance »

Commenté [JB3]: Est-ce que je modifie les montants des 2.1A et 2.1C comme vu avec Jean Lhermitte, avant envoi ?

Commenté [CD4R3]: Non

### AXE 3 : ALERTE ET GESTION DE CRISE

- Arnaud Curvelier, maire du Rozier : quelle est l'utilité, la pertinence des PICS pour nos territoires ?
- Pierre Pantanella, maire de Saint Rome de Cernon se demande pourquoi ramener la gestion de la crise à l'échelle de la communauté de communes ? Il craint que cela enlève la compétences des communes, alors que la gestion de crise devrait se faire au plus proche.
  - Le PICS n'a pas vocation à remplacer le PCS, c'est le Maire qui reste responsable. Le PICS est un outil qui doit permettre d'organiser les moyens intercommunaux.

Commenté [JB5]: Ou on ne met pas qui répond, puisque ça aurait du être l'Etat

Commenté [CD6R5]: On ne mets pas

### AXE 4 : PRISE EN COMPTE DU RISQUE DANS L'URBANISME

Pas de remarques.

### AXE 5 : REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES BIENS

Pas de remarques.

### AXE 6 : GESTION DES ECOULEMENTS

- Pierre Herrgott, commune d'Ispagnac, souligne qu'il y a aussi des problématiques en lien avec la gestion forestière, et que ce sont des acteurs à associer.
- Mathieu Rouy, Agence de l'eau Adour-Garonne rappelle que les solutions fondées sur la nature prévues dans ce PAPI permettent de ralentir les écoulements en cas de pluies : elles sont donc utiles dans la gestion des inondations mais aussi dans la gestion de la sécheresse puisqu'elles favorisent l'infiltration de l'eau. Il souligne aussi que le risque d'érosion de berge est un risque important pour le territoire et que cette problématique sera traitée dans les actions 1.8 « Identification des enjeux dans l'espace fonctionnel de la rivière et définition de stratégies localisées pour les gestion de ces enjeux » et 6.3 « Définition d'une stratégie de gestion des écoulements dus aux ruissellements des versants et proposition de mise en œuvre d'un plan d'action/de gestion en favorisant les solutions fondées sur la nature ».
- Jean Lhermitte demande si une décision a été prise pour la mise en œuvre des scénarios proposées par l'étude du PAPI d'intention pour réduire la vulnérabilité sur le bassin versant du Ladoux ?
  - Emmanuelle Gazel, Maire de Millau et Présidente de la CC Millau Grands Causses, et Laurent Carrière, DST Ville de Millau et CC Millau Grands Causses, indiquent que les scénarios n'ont pas encore été actés, et qu'ils nécessitent plus de réflexions. Un retour sera fait mi-avril au Syndicat sur les actions proposées en maîtrise d'ouvrage de la ville.

Le comité de pilotage n'ayant pas d'autres remarques, les actions seront soumises à validation du Comité syndical après les ajustements vus en réunion et le retour de la ville de Millau sur les actions sous sa maîtrise d'ouvrage.

Le Syndicat mixte remercie l'ensemble des participants à cette réunion et de l'investissement de chacun pour construire ce programme évalué à près de 4,3 M d'€ autour de 30 actions. Cet engagement pour le territoire, conformément à la politique de prévention des risques inondations impulsée par l'État, doit permettre de mieux vivre avec ce risque majeur.

#### **Dossier suivi par :**

Jade Bréchnignac – Chargée de mission Inondations : jade.brechignac@tarn-amont.fr / 07 57 17 43 23  
Céline Delagnes – Directrice : celine.delagnes@tarn-amont.fr / 07 57 17 20 83